

# Rentrée 2022 Livret de présentation

## Année scolaire 2022-2023



# Année scolaire 2022-2023

#### Lycée Benjamin Franklin

21 bis rue Eugène Vignat - BP 72048 - 45000 ORLEANS Téléphone : 02.38.79.10.10 http://www.lycee-benjamin-franklin.fr ce.0450051l@ac-orleans-tours.fr





# Rentrée 2022 Livret de présentation

## **Sommaire**

- 1. L'offre de formation de l'établissement
- 2. Contractualisation 2022-2027
- 3. Plan de l'établissement / identification des bâtiments
- 4. Liste des enseignants par discipline
- 5. Les équipes des agents
- 6. Liste des personnels administratifs
- 7. Protocole sanitaire à la rentrée 2022
- 8. Horaires des cours
- 9. Comment faire pour...
- 10. Les procédures de vie scolaire pour la rentrée 2022
- 11. Calendrier pédagogique de l'année scolaire 2022-2023
- 12. Professeurs Principaux et suivi des classes

### Formulaires administratifs

- Demande de remplacement de courte durée
- Demande d'autorisation d'absence professeurs
- Demande de modification temporaire d'EDT
- Régularisation absence professeurs
- Demande autorisation HSE
- Demande d'autorisation de cumul d'activités
- Demande d'autorisation de sortie éducative
- Demande de remboursement de frais de déplacement
- Exercice du droit syndical

#### Offre de formation rentrée 2022 FRANKLIN TSI Diplôme Supérieur de **ORLÉANS** Classe Préparatoire Comptabilité et de Gestion Licence Professionnelle aux Grandes Écoles Diplôme de Comptabilité et (Master) Maîtrise de l'énergie

Enseignement supérieur

Technologie et Sciences Industrielles

de Gestion (licence)

Licence Professionnelle CAPPI (usinage)

PTSI

Classe Préparatoire aux Grandes Écoles Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur

BTS Comptabilité Gestion des Organisations

BTS Informatique Services Informatiques aux **Organisations** 

BTS Conception de Produits Industriels

BTS Électrotechnique uoie scolaire et apprentissage

BTS Conception de Processus de Réalisation de Produits

Cycle terminal

### Uoie générale

Bac général

Terminale générale

Choix des 2 enseignement de spécialité conservés en terminale

Première générale

Choix à faire de 3 enseignements de spécialité parmi 10 proposés au lycée

Uoie technologique

Tertiaire

Terminale STMG

Première STMG

Industriel & Développement Durable

> Terminale STI2D

Première STI2D

**Enseignement professionnel** 

Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques

Terminale Professionnelle TRPM

Première Professionnelle TRPM

Métiers de l'Électricité et de ses Enuironnements Connectés

Terminale Professionnelle **MELEC** 

Première Professionnelle MFI FC

Première Professionnelle

MP3D

Modélisation et

Prototypage 3D

Terminale

Professionnelle

MP3N

Seconde générale et technologique

**Enseignements communs** 

**Enseignements** optionnels

Seconde Professionnelle TRPM

Réalisation d'Ensembles Mécaniques et Industriels

Seconde Professionnelle **MELEC** 

**Transitions** Numérique et Energétique

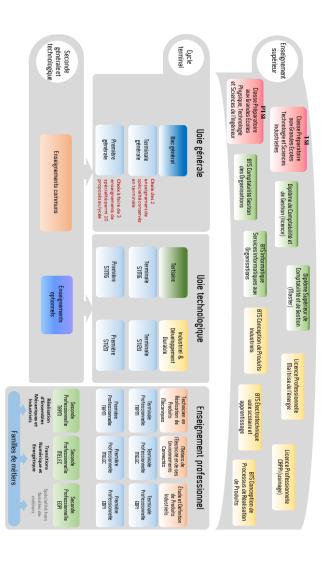
Seconde Professionnelle MP3D

Spécialité hors familles de métiers

Familles de métiers

### Lycée Benjamin Franklin

### L'offre de formation



### Lycée Benjamin Franklin

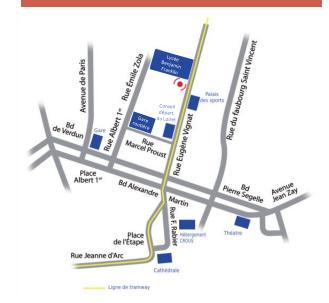
### Les personnels



Le lycée Benjamin Franklin c'est 289 adultes :

- 186 enseignants
- 27 personnels de vie scolaire :
  - 4 CPE
  - 19 AED
  - 4 AESH
- 30 agents de la fonction publique d'État
- 46 agents de la fonction publique territoriale

### Plan d'accès



### Lycée Benjamin Franklin

### Réussir Ensemble

# Contractualisation et Projet d'établissement 2022-2027



#### Lycée Benjamin Franklin

21 bis rue Eugène Vignat - BP 72048 - 45000 ORLEANS Téléphone : 02.38.79.10.10 http://www.lycee-benjamin-franklin.fr ce.0450051l@ac-orleans-tours.fr





# Notre projet d'établissement

#### Pédagogie

#### Au service de la réussite de tous les élèves

Prévenir les difficultés dès l'entrée au lycée et accompagner les élèves dans la maitrise des fondamentaux dans les voies générales, technologiques et professionnelles y compris dans la maitrise des compétences liées au « savoir-être ».

Favoriser la fluidité des parcours afin d'augmenter le taux d'accès de la 2nde au bac et prévenir les difficultés tout au long de la scolarité.

Développer le travail sur l'oralité dans toutes les disciplines qui concourent à la préparation du grand oral et à la présentation du chef d'œuvre.

Développer le goût de l'effort chez les élèves.

Améliorer les résultats aux examens, quantitativement (taux de réussite) et qualitativement (taux de mention et réussite filières sélectives de Parcoursup).

Accompagner la réussite des élèves et étudiants à besoins particuliers

Accompagner les élèves sportifs dans leur réussite scolaire.

Harmoniser les pratiques en matière d'évaluation.

#### **Ouverture culturelle** à l'international

#### Des élèves ouverts sur le monde

Elargir les horizons des élèves :

- Lutter contre les déterminants sociaux liés à des pratiques culturelles
- Permettre à tous un plein accès à une citoyenneté éclairée et épanouie

Valoriser et intéresser les élèves pour encourager leur curiosité / appétence culturelle

Encourager la mobilité nationale et internationale des élèves et personnels (séjours et stages).

Développer le CDI comme lieu de vie et de culture propice au bien-être pour tous les élèves.

Harmoniser l'offre culturelle et internationale entre les classes

2022-2027

Réussir

Au service de la réussite Favoriser la

des élèves construction des parcours d'orientation Orientation

Favoriser la construction des parcours d'orientation en s'appuyant sur la relation avec les familles et la polyvalence de l'établissement pour la réussite des élèves

> Rationnaliser et systématiser la démarche d'accompagnement à l'orientation à destination des élèves et familles.

> > Développer l'ambition et la motivation des élèves.

Améliorer les liaisons entre cycles.

#### Vie de l'élève

Fière et fier d'être à Benjam'

Placer la lutte contre l'absentéisme au cœur du projet de vie scolaire

Développer la vie citoyenne à travers les instances lycéennes.

Développer la vie citoyenne à travers les projets.

**Développer** le sentiment d'appartenance et agir sur le climat scolaire.

Favoriser le projet d'internat.



Des élèves ouverts sur le Fière et fier

monde d'être à

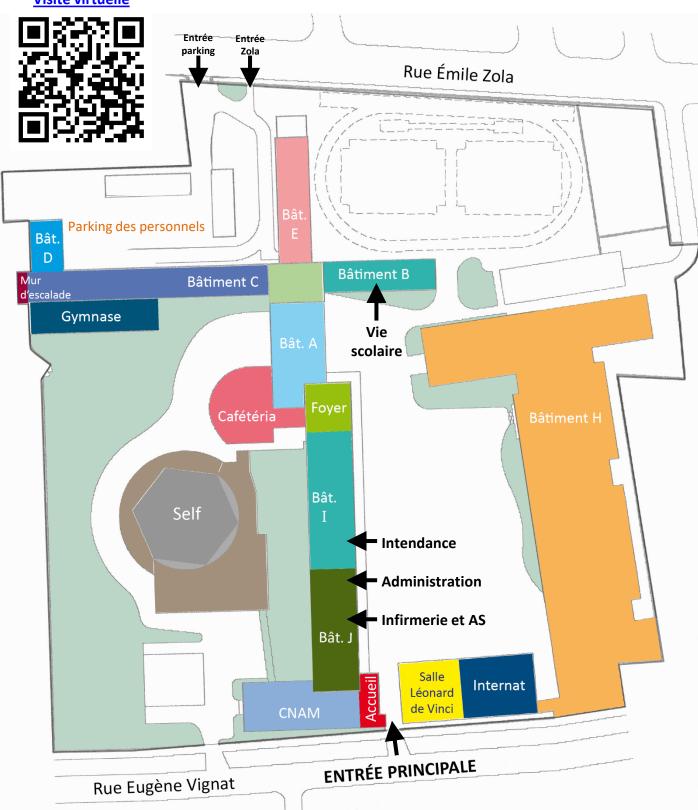
Benjam'





# Lycée Benjamin Franklin Identification des bâtiments

#### **Visite virtuelle**





#### **PERSONNELS ENSEIGNANT 2022-2023**

FRANKLIN		
LETTRES	PHILOSOPHIE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
Mme BARROIN BADIOU Mme BOESEL Mme CHAUMONTET M. COLLOMB Robin (stg) Mme COULLON Mme DURAND GASSELIN Mme GAGET Mme GALLO Mme GIROT (stg) Mme GRAILLE Mme MAISON (congé maladie remplacée par M. COURTEMANCHE) M. NAUDIN M. SOUVAY	Mme BROUTIN M. GIRARDEAU M. VIEILLARD	M. BIDEAU M. BRUERE (stage filé M2) Mme BRYANT VILLERIO M. CREUZET M. DELAFOSSE Mme LAURENT M. LENOUVEL M. MAURANGES Mme OLLIVIER M. PEROT Mme ROBINEAU Mme WEISS
MATHEMATIQUES	S.V.T.	SCIENCES PHYSIQUES
Mme AUBERT M. BOUGUET M. BITON M. BOUGUET Mme CASSOU M. COLONVAL M. DELANZY M. DUTERCQ M. GOIX Mme GOMES M. INACIO DA SILVA Mme LE LAN M. LEBAIGUE M. MARZIN (stg) M. MAZZER M. PILLET M. SCHIEBER (stg) Mme SIMON  BMP 6h	M. AHOUARI Mme LE NALBAUT M. LOUIS Mme MARCHAIS M. MATTERN Mme MICHAU- LAMARE (contractuelle alternante)	M. BAHBOUH Mme CAILLEAUX M. DUFOUR M. FAFIN Mme GOUGEON Mme LE COZANNET M. LEFEVRE M. MICHAU Mme MOREAU M. PELLOIS M. PERRIER Mme PIQUENET Mme RODET M. TABOURDEL
ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL
Mme ABDOU-CHEREHI (remplacée par M. BOUNAIX) Mme BAYARD (stg) Mme BOUMGHAR (remplaçant non nommé à ce jour) Mme GAUTHIER Mme LE PAVEC Mme LEROUX Mme MARTIN M. MAUGRAIN Mme MEUNIER Mme MONNIER Mme MOREIRA Mme NOUET-JOSNIN Mme SADKI Mme SAVRI Mme STEIMLE	M. GICQUEL Mme SOULIÉ (CPGE) Mme TISSERAND	M. BARROS ROSELL Mme BENHIDA Mme FERNANDEZ Mme GABORIT (CPGE) Mme GOUEFFON (remplaçant non nommé à ce jour) M. POMPA VALDEZ
CHINOIS	LETTRES HG	LETTRES ANGLAIS
Mme COURSAULT	Mme JASSIN Mme MICHAULT Mme PIRRUS Mme TIMINELLO	Mme FANTAISIE BMP 9h

S.E.S.		MATHS SC. PHYSIQUES			E.P.S.
M. DIMI M. KEMAJOU BMP 6H		M. DARIF M. FAKIR Mme MAJERI (remplaçant non nommé à ce jour)	M. BELC M. DIGN M. SOU Mme Th	IAC CHARD	M. JUMELIN
		ECONOMIE GESTION			
Mme BASTAT M. CASSA' M. COINTEPAS Mme GUII M. KABAB Mme KAH M. MISSINHOUN Mme MOI M. ROYER Mme ROZI Mme TOUCHARD Mme VAN	DEZ KAHY INA ER	M. CHAUVETTE Mme GUIONNEAU M. LEMETAYER Mme POUX Mme TAIBI	M. HA Mme M. RC	CLAQUE SROURI MATHIEI IGER TENSORI	
ARTS APPLIQUES		BIOTECHNOLOGIES		CULT	URE DESIGN
M. MAGDELEINE	М	me GAILLARD	Mme VI	ERBOIS	
SC. TECHN. INDUSTRIELLES	PH	HYSIQUE APPLIQUEE		INFO	RMATIQUE
M. AUDFRAY M. CASTETS M. DALLA MONTA M. GABORY M. MILHAUD	М	. CYFFKA . FORGE . NAJIM	Mme FF Mme JC Mme M M. PALN M. THO	OUIN ERET MIER	DIT LEBERT
ELECTROTECHNIQUE		CONSTRUCTION		PR∩	DUCTIQUE
M. GAUCHER M. NAÏM M. PENZO M. SALIS		Mme BEAU M. HERPIN M. LEBLOND M. NEUVILLE Mme VIDAL	M. ALBE M. BAG M. MOI	RA NAROSA	
S.I.I. INGENIERIE MECANIQUE		S.I.I. SYSTEMES INFORMATION ET NUMERIQUE	EN	IERGIE E	S.I.I. NVIRONNEMENT
M. BASSET M. BOUQUIN M. CHEZIERE M. JONCHERA M. LEBAS M. MARLET M. MERLOT M. MILLET M. PERRON M. RAMAROHE M. SCHERRER		M. BOUZERDA M. HEDELIN M. LEBREUIL	Mme BI M. BOU M. GAL M. HOU M. NON M. PITO	RILLON /EZ GET NENMA	CHER
CINEMA AUDIO VISUEL		CDI			Micro Lycée
M. COMMUNAL M. DA COSTA M. SOUVAY		Mme BARBIER-POTTIER Mme DUVAUFERRIER M. VILLEPOU		Mme L	OQUES



#### Les équipes des agents 2022-2023

# Equipe d'entretien, service à la restauration, plonge et veilleur de nuit

Encadrant technique : Maurice Crombet

Patricia Baldachino

Amel Batti

Isabelle Bezault-Montigny

Christiane SITA BINZEMBO

Elisabeth Brasseleur

**Emmanuel Caever** 

Sandrine Couton

**Olivier Demarquet** 

Fanta DIABY

Oumou DIABY

Virginie Duboy

Pascale Guillery

Patrick Hume

Nadia Huynh

Kawa Cherrif

Marie-Claude Rouquin

Patricia Sergent

Miss-Sauveta Sabangle

Laetitia Thauvin

Sandrine Gallou

Sandra Kovo

Sara Muanza

#### Equipe de cuisine

Encadrant technique: Nicolas Dreyer

Laurent Bobault

Julien Boy (cuisinier mutualisé)

Sébastien Darbonville

Michelle Henriot

Isabelle Parmentier

Hubert Réalini

Thierry Valère

# Equipe de maintenance, d'accueil et magasin

Encadrant technique: Jean-Claude Belot

Membres équipe de maintenance :

**Didier Chanteloux** 

Patrice Coupe (jusqu'au 30 septembre)

Teddy Hondal

Michel Nobilet

Marcel Pilongery

Michel Picart

Sara Muanza

Cédric Jeanson

**Thomas Nourisson** 

Membres équipe d'accueil

Virginie Ferreira

Karine Leroux

Françoise Ledoux

Michel Picart

Veilleur de nuit : Rédouane Regragui

Lingerie

Karine Leroux

Magasin des ateliers pédagogiques

Gabrielle Laurent



# PERSONNELS NON-ENSEIGNANT DE L'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Proviseure : BARON Valérie

Proviseures adjointes : COSSU Adrienne

FELICITÉ-ZULMA Valérie

D.D.F.P.T.: TARAUD Frédéric Assistante: BRADU Mylène

Agent comptable : LIMONIER Elisabeth Jamale

Attaché d'intendance : LAFON Renaud

Secrétariats	Intendance		
FAVINI Mina – Direction GRANGER Julie – Elèves MOLINET Angélique – Elèves TESSIER Camille – Elèves VIEIRA LIMA Sabrina - Elèves	BELLONE Lise CHATEL Chrystel COLY Gniniane JAMAIN Carine RABOISSON Camille VIDAL Frédérique		

VIE SCOLAIRE						
CPE	Assistants d	'éducation	A.E.S.H.			
ADAM Marie-Joëlle GLENISSON Sandra GOUBERT Maïté SUBIJUS Eva (stagiaire)	ADJEVI Guillaume BIDAULT Angélique BOULAS Audrey COLAS Roman DUTILLEUL Loïc GAY Romain N'SWANA Eve-Marie PLOTU Aurore TORRE Emeline	BENDJEDI Lucy BISCHOFF Kevin CHARLES Léo DAUDINET Cloé FERNANDEZ Léa GUERIN Rudy NYA Romiale POUPA Anaïs	GUILLONNEAU-BLANCHET Claire LAGARRIGUE Maxime			

PÔLE MED	DICO-SOCIAL
Infirmières	Assistante sociale
BACHA Montaine	JAHAN Amandine
GROUE Catherine	

SERVICE D'ORIENTATION				
COP: BOUVET Anne-Cécile				
PERSONNEL	S LABORATOIRE			
Labo Physique Chimie	Labo S.V.T.			
BRECHARD Marilyne	BRIE Laurence			
CHATAIN Sylvie	DUBOIS Laurent			
DUBOIS Claude – CPGE	SAUNIER Holiharisoa			
HAZOTTE Nicolas				



# Protocole sanitaire rentrée 2022

COVID-19



Égalité Fraternité

COVID-19

# ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire.**Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) **et quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours.** 

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	Cours en présentiel en école primaire     Cours en présentiel au collège     Cours en présentiel au lycée	Cours en présentiel en école primaire     Cours en présentiel au collège     Cours en présentiel au lycée	Cours en présentiel en école primaire     Cours en présentiel au collège     Cours en présentiel au lycée	Cours en présentiel en école primaire     Cours en présentiel au collège     Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Pas de limitation du brassage obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des suffaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire a près chaque service	Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfant dans l'espace public et dans les autres établissements recevan du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction	Pas de restriction     a l'exercice des     activités physiques     et sportives	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter	Activités physiques es sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact- tracing	Pour tous les niveau	ıx, application des règ	les définies par les au	torités sanitaires.
		UCATION.GOUV.FR/INFO-C	ORONAVIRUS	

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

#### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

15 juillet 2022



### Horaires des cours

#### Début des cours - Fin des cours matin

8h00 - 8h55 8h55 - 9h50

#### Récréation 9h50 à 10h05

10h05 - 11h00 11h00 - 11h55

11h55 - 12h50 (cours ou repas)

**Repas au Self: entre 11h15 et 13h15** (en fonction des heures de cours)

#### Début des cours - Fin des cours après-midi

12h50 - 13h45 (cours ou repas)

13h45 - 13h55 pause

13h55 - 14h50

14h50 - 15h45

#### Récréation 15h45 à 16h00

16h00 - 16h55

16h55 - 17h50

Accueil des internes possible dès le dimanche soir à 20h00. Le lycée est ouvert du lundi matin au vendredi soir.



## **COMMENT FAIRE POUR?**

#### Accéder à votre dossier sur i-prof :

L'application s'adresse à tous les enseignants titulaires et stagiaires. Elle vous permet :

- de consulter votre dossier administratif et les textes règlementaires
- d'obtenir des informations sur votre carrière, vos promotions de corps et de grade
- de dialoguer par messagerie avec votre service gestionnaire du Rectorat
- de compléter votre Curriculum Vitae
- de réaliser vos démarches de mutation

Pour y accéder, il vous suffit de vous connecter au site Internet académique:

http://www.ac-orleans-tours.fr rubrique: mon espace puis le portail lprof

La connexion à ce service nécessite les mêmes « identifiant » et « mot de passe » que ceux employés pour vos accès à votre messagerie (voir la rubrique « utiliser votre messagerie électronique »).

#### Utiliser votre messagerie électronique académique :

Les personnels de l'Education nationale disposent d'une messagerie électronique individuelle. L'adresse se compose de la manière suivante : <u>prenom.nom@ac-orleans-tours.fr</u>

Pour y accéder, il vous suffit de vous connecter au site Internet académique:

http://www.ac-orleans-tours.fr - rubrique : Mon espace puis Webmail.

Un nom d'utilisateur et un mot de passe vous seront demandés pour établir la connexion et protéger la confidentialité :

- le nom d'utilisateur : Il se compose généralement de l'initiale du prénom suivi du nom ex : jdupond, mcdurant... Vous devez saisir le nom d'utilisateur en minuscule sans espace, ni accentuation.
- le mot de passe : A la 1ère connexion, le mot de passe est le Numen. La saisie doit être faite en majuscule. Par la suite, il appartient à l'utilisateur de personnaliser son mot de passe.

Une aide en ligne est disponible sur le site académique <u>www.ac-orleans-tours.fr</u> (@ mél ouvert rubrique "aide en ligne").

Une charte d'utilisation présente les droits et obligations de chacun. En cas de difficultés, il est possible de consulter la documentation en ligne associée aux services annuaire et webmail, ou bien le service Orléans-Tours assistance au numéro **0 801 901 181.** 

Tous les messages émanant du lycée sont envoyés sur ces boîtes mail professionnelles, et en aucun cas sur les boîtes personnelles.

#### Déjeuner à la cantine

Le paiement des repas à la cantine s'effectue à l'aide d'une carte rechargeable auprès de Madame Bellone au service Intendance.

#### Demander un changement d'emploi du temps ponctuel

Le formulaire joint à ce dossier doit être visé par une Proviseure-adjointe **48h avant**. Tout changement sera notifié sur l'emploi du temps Pronote des élèves.

#### Demander une autorisation d'absence :

L'imprimé joint à ce dossier doit être retourné **72h avant l'absence** sollicitée avec les justificatifs appropriés à **Mme FAVINI**, Secrétariat du Proviseur, pour validation. Sur ce document doit impérativement figurer une proposition de remplacement des cours manqués.

#### Gérer les crédits d'enseignement

Les commandes sont établies par le professeur coordonnateur de la discipline et transmises à **M. LAFON** – Intendance.

#### Obtenir des feutres

Des feutres pour tableau blanc sont mis à votre disposition par le service entretien (M. CROMBET) dans la salle des professeurs du bâtiment E, et par le magasin des ateliers (Mme LAURENT) pour le bâtiment H.

# Obtenir la télécommande pour ouvrir le portail du parking réservé aux personnels

Vous devez vous adresser à l'Intendance. La télécommande est prêtée en échange d'une caution de 36€, payable par chèque ou carte bancaire.

#### Organiser une sortie pédagogique :

Le **formulaire de demande de sortie pédagogique** est présent dans ce dossier. Il doit être remis aux secrétariats élèves pour accord de Mme la Proviseure adjointe en charge de la classe.

#### Récupérer les clés d'accès aux salles :

Les clés sont remises par le service maintenance. Merci de vous adresser à M. BELOT.

#### Rencontrer les parents :

Un bureau est mis à votre disposition pour accueillir les parents (à leur demande ou à la vôtre) à côté de l'accueil rue Eugène Vignat. La réservation se fait sur place auprès de l'agent d'accueil par le biais d'un cahier.

#### Réserver une salle :

La réservation de salles se fait par le biais du logiciel « Gestion et Réservation des Ressources (GRR) » dans ENT. Un descriptif (capacité et équipements) est disponible sur le site pour chacune des salles réservables.

#### Signaler une absence :

Pour signaler une absence pour le jour même, non prévue par une convocation ou un ordre de mission, il vous est demandé de téléphoner dès que possible et à partir de 7h30 à la Vie Scolaire – 02 38 79 20 35, et de prendre contact ensuite avec Mme FAVINI, Secrétariat du Proviseur, pour régularisation de cette absence. Nous vous rappelons que les arrêts de travail doivent être envoyés sous 48h (à adresser à **Mme FAVINI**).

#### Signaler un problème technique :

Les problèmes d'ordre technique doivent être signalés à la maintenance, via **PRONOTE**. Signaler toute panne concernant un appareil évite des surprises désagréables à vos collègues.

#### Traitements et salaires

Le Secrétariat du Proviseur se tient à votre écoute pour les renseignements concernant votre rémunération dans la mesure du possible ; cette rémunération étant gérée par le Rectorat.

#### **Utiliser l'application PRONOTE:**

L'application PRONOTE permet de : saisir les absences des élèves / saisir les notes et éditer les bulletins trimestriels / accéder au cahier de texte électronique / signaler un problème technique

#### **Utiliser les photocopieurs:**

Un code personnel est fourni par les services de l'Intendance et par **Mme BRADU** pour le bâtiment H.



#### LE FONCTIONNEMENT DE LA VIE SCOLAIRE

#### Rentrée 2022

Dans le but d'harmoniser nos pratiques et dans un souci de cohérence, nous vous proposons ce « guide » des procédures de vie scolaire.

# 1. Nouveauté : la disparition du carnet de liaison remplacé par la carte d'identification lycéenne

La carte d'identification aura la même valeur que le carnet. Tout personnel peut la demander à un élève pour vérifier son identité.

Toutes les informations contenues dans le carnet peuvent être obtenues en scannant le QR code qui figure sur la carte (RI, plan du lycée, organigramme, numéros utiles...).

Les familles peuvent dorénavant justifier les absences de leurs enfants au moyen de billets d'absences remis dans le dossier de rentrée ou envoyés aux familles via Pronote, par mail ou par un message Pronote.

#### 2. Les appels

Les appels se font <u>en début d'heure de cours</u> via Pronote. Les élèves absents doivent être saisis « absents » dans le logiciel. En cas d'erreur de saisie, merci de le signaler tout de suite à la vie scolaire par le biais d'un « papillon » pour éviter l'envoi d'un sms à la famille.

#### 3. Les retards

Les grilles sont ouvertes à chaque intercours afin de permettre aux élèves de se présenter à l'heure en classe.

Si l'élève n'est pas accepté en cours suite à un retard, il appartient aux enseignants de le noter « absent » sur Pronote, de diriger l'élève vers la vie scolaire et de nous le signaler par l'intermédiaire de Pronote (papillon).

Si l'élève a un bloc de deux heures consécutives (ou plus), <u>il devra être réintégré en cours à l'heure suivante</u>. Il devra régulariser son absence auprès de la vie scolaire dans les plus brefs délais.

#### 4. Les absences

Les absences saisies sur Pronote font l'objet d'un suivi par la vie scolaire. Chaque CPE a en charge un niveau. Le suivi de l'absentéisme implique la vigilance de chacun. Il ne faut pas hésiter à nous signaler toute situation qui vous interpelle et à inciter les élèves à se rendre à la vie scolaire pour justifier leur absence.

#### 5. Exclusion exceptionnelle de cours

#### Rappel de la circulaire n°2000-105 du 11.07.2000 article 2.2 :

« ...L'exclusion ponctuelle de cours s'accompagne d'une prise en charge de l'élève dans le cadre d'un dispositif prévu à cet effet [...] Justifiée par un manquement **grave**, elle doit demeurer tout à fait **exceptionnelle** et donner lieu systématiquement à une information écrite au CPE et au chef d'établissement. »

Le formulaire d'exclusion est disponible dans votre casier numérique et en salle des professeurs.

<u>L'élève exclu doit être accompagné à la vie scolaire</u>, avec un travail à réaliser durant son exclusion ainsi que le formulaire d'exclusion complété par l'enseignant.

L'élève accompagnant retournera en classe avec l'avis de prise en charge de l'élève exclu, document signé par la vie scolaire, qui attestera du transfert de responsabilité.

Il n'est pas possible d'annoncer à un élève qu'il ne sera pas accepté au prochain cours. Si une difficulté importante émerge avec un élève, venez solliciter les CPE pour élaborer une réponse éducative concertée.

#### 6. Les retenues

Le formulaire de demande de retenue est disponible dans votre casier numérique et en salle des professeurs. Ce document est à remplir et à déposer à la vie scolaire, **accompagné du travail à réaliser par l'élève**. La famille sera informée de la retenue dès lors que nous disposerons du travail à réaliser.

Les retenues sont majoritairement placées le mercredi après-midi. Toutefois, si l'emploi du temps de l'élève ne le permet pas, elles peuvent être placées sur un autre créneau.

#### 7. Les incidents

Tout incident majeur doit faire l'objet d'un rapport d'incident (Cf document dans le casier numérique et en salle des professeurs). Il doit être remis le plus rapidement possible à la CPE en charge du niveau et éventuellement au professeur principal.

#### 8. Circulation des élèves

Lorsqu'ils n'ont pas cours, les élèves doivent se rendre dans les différents lieux d'accueil ou de détente (CDI, MDL, cafétéria) ou dans la cour. Ils ne sont pas autorisés à stationner dans les couloirs.

Il appartient à chaque adulte de le leur rappeler.

De même, chacun pourra rappeler aux élèves de retirer tout couvre-chef dès lors qu'ils se trouvent dans les bâtiments.

Nous restons à votre écoute pour toute question ; n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Très bonne rentrée et très bonne année scolaire à toutes et à tous.

Les CPE.

Sandra GLÉNISSON : classes de 2<sup>nde GT</sup> et professionnelle et DCG

Marie Joëlle ADAM : classes de 1ère GT et professionnelle et BTS tertiaire

Eva **SUBIJUS** : Classes de **terminale GT et professionnelle** 

Maïté GOUBERT : classes de BTS industriels et CPGE

#### CALENDRIER PÉDAGOGIQUE - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER	MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET
					1															
JE 1	Rentrée des élèves	SA 1		MA 1		JE 1		DI 1	ME	1	ME 1		SA 1		LU 1	FÉRIÉ 18	JE	1 SA	1	
VE 2		DI 2		ME 2		VE 2		.U 2	<b>01</b> JE	2	JE 2	Formation Perdir J2	DI 2		MA 2	Concours Banque PT	VE	2 Fin conseils de classe DI	2	
SA 3		LU 3	40	JE 3		SA 3	D	MA 3	Galette vœux VE	3	VE 3		LU 3	14	ME 3		SA	3 LU	3	27
DI 4		MA 4		VE 4		DI 4	,	ИЕ 4	SA	4	Portes ouvertes post bac-		MA 4		JE 4	,	DI	4 MA	4	
LU 5	EDT provisoires Cons	ME 5		SA 5		LU 5		IE 5	DI	5	DI 5		ME 5		VE 5	CCF n°3 EPS	LU	5 <b>23</b> ME	5	
MA 6		JE 6	Élections personnels au CA	DI 6		MA 6	49	/E 6	ω	6	<b>06</b> LU 6	10	JE 6		SA 6		МА	6 JE	6	
ME 7		VE 7	Élections parents CA	LU 7	45	ME 7	!	6A 7	ма	7	MA 7		VE 7		DI 7		ME	7 VE	7	Fin année scolaire
JE 8		SA 8		MA 8		JE 8		DI 8	ME	8	ME 8		SA 8		LU 8	FÉRIÉ <b>19</b>	JE	8 SA	8	
VE 9		DI 9		ME 9	CVL	VE 9	Fin conseils de classe	.U 9	Réunion parent- profs 1ère GT	9	JE 9		DI 9		MA 9		VE	9 DI	9	
SA 10		LU 10	41	JE 10		SA 10	P	1A 10	Réunion parents TGT VE	10	Fin 2ème trimestre CCF EPS VE 10	Fin conseils de classe	LU 10	FÉRIÉ 15	ME 10	Concours Banque PT	SA 1	10 LU	10	28
DI 11		MA 11		VE 11	FÉRIÉ	DI 11	,	ИЕ 11	Conseils de classe BTS SA	11	SA 11		MA 11		JE 11		DI 1	11 MA	11	
LU 12	Réunion parents électi <mark>∂7</mark> s		Conseils mi-trimestre 2nde GT et pro et 1ère techno	SA 12		LU 12		IE 12	1ère et TPRO DI	12	DI 12		ME 12		VE 12	Fin semestre 2 CCF EPS 3	LU 1	12 24 ME	12	
MA 13	Réunion parents 2nde+Pro	JE 13		DI 13		MA 13	50	/E 13	Forum de l'orientation	13	<b>07</b> LU 13	11	JE 13		SA 13		MA 1	JE JE	13	
ME 14		VE 14		LU 14	46	ME 14		5A 14	ма :	14	MA 14		VE 14		DI 14		ME 1	Semaine BAC philo et français	14	FÉRIÉ
JE 15	Réunion parents 1ère STMG/STI2D +Tle	SA 15		MA 15		JE 15	Réunion parents professeurs	DI 15	ME :	15	ME 15	Semaine épreuves	SA 15		LU 15	20	JE 1	15 SA	15	
	Techno+1Pro			ME 16			2nde					communes				Conseils de classe BTS	H	+ H		
VE 16		DI 16		ME 16		VE 16	Forum CPGE	.U 16	Conseil péda 03 JE :	16	JE 16		DI 16		MA 16		VE 1			29
SA 17		LU 17	42	JE 17		SA 17	0	//A 17	VE :	17	VE 17		LU 17	16	ME 17	CCF EPS 3	SA 1			29
DI 18		MA 18			Remise diplômes bac et BTS	DI 18	51	ME 18	SA :	18	SA 18		MA 18		JE 18	FÉRIÉ	DI 1		18	
LU 19	EDT définitifs 38  CA rapport de	ME 19	CVL	SA 19		LU 19	31	IE 19	DI :	19	DI 19		ME 19		VE 19		LU 1		19	
MA 20	fonctionnement péda	JE 20		DI 20		MA 20	1	/E 20	LU :	20	08 LU 20	12	JE 20		SA 20		MA 2		20	
ME 21	Réunions parents 1ère	VE 21		LU 21	47	ME 21		6A 21	MA :	21	MA 21	Projet WEB RADIO évolution	VE 21		DI 21		ME 2			
JE 22	GT+Tle G+TPro	SA 22		MA 22		JE 22		DI 22	ME :	22	ME 22		SA 22		LU 22	21	JE 2			
VE 23		DI 23		ME 23		VE 23		.U 23	Réunion orientation the JE :	23		Compétences expérimentales PC et SVT	DI 23	17	MA 23		VE 2			
SA 24		LU 24	43	JE 24		SA 24	D	ИА 24	Réunion Parcoursup VE :	24	VE 24		LU 24	17	ME 24	Fin 3ème trimestre	SA 2	24 LU	24	30
DI 25		MA 25		VE 25	FIN 1ER TRIMESTRE	DI 25	,	ИЕ 25	SA :	25	SA 25		MA 25		JE 25	Conseils de classe 3ème trimestre	DI 2	25 MA	25	
LU 26	39	ME 26		SA 26		LU 26	52	IE 26	CA? DI:	26	DI 26		ME 26		VE 26		LU 2			
MA 27		JE 27		DI 27	40	MA 27	,	/E 27	LU :	27	Conseils de classe LU 27	13	JE 27		SA 27		MA 2			
ME 28		VE 28		LU 28	Conseils de classe 48	ME 28	!	6A 28	Portes ouvertes pré-bac MA	28	MA 28		VE 28		DI 28		ME 2		28	
JE 29		SA 29		MA 29		JE 29		DI 29			ME 29		SA 29		LU 29	FÉRIÉ 22	JE 2			
VE 30		DI 30		ME 30		VE 30		.U 30	05		JE 30		DI 30		MA 30		VE 3			
		LU 31	44			SA 31	Þ	1A 31	CA (deuxième convocation)		VE 31				ME 31	Conseils de classe 3 ème t	Ш	LU	31	

week-ends, jours fériés
Vacances scolaires
Conseils de classe
CVL à programme sur le reste de l'année

 Semestre 1:
 1er septembre au 6 janvier 2023 (14 semaines)

 Semestre 2:
 9 janvier 2023 au 12 mai 2023 (14 semaines)

Trimestre 1: 1er septembre au 25 novembre (10 semaines)
Trimestre 2: 28 novembre au 10 février (9 semaines)
Trimestre 3: 27 février au 24 mai (11 semaines)

CCF EPS 1 : 18 -25 NOVEMBRE 2022 CCF EPS 2 : 3 FÉVRIER - 10 MARS 2023 CCF EPS 3 : 05 MAI - 12 MAI 2023



#### **RÉPARTITION DU SUIVI DES CLASSES 2022/2023**

CLASSES	PROFESSEUR PRINCIPAL	PERSONNEL DE DIRECTION	CPE
201	Mme Anaëlle Le Nalbaut		
202	Mme Mathilde Beaupère		
203	Mme Armelle Le Cozannet		
204	Mme Murielle Gaget		
205	M. Philippe Dechaud		
206	M. Jimmy Belouet	Mme Baron	
207	Mme Florie Marchais		
208	Mme Marie-Odile Gougeon		Mme Glénisson
209	Mme Christine Bryant-Villerio		
210	M. Loïc Pellois  Mme Catherine Aubert		
211 212	M. Sébastien Dutercq		
2de EDPI	W. Sebastien Buttereq		
2de MELEC	Mme Aurélie Michault		
2de TRPM			
1 <sup>ère</sup> G1	Mme Céline Weiss	Adrienne Cossu	
1 <sup>ère</sup> G2	M. Bruno Jumelin		
1 <sup>ère</sup> G3	M. Rémi Naudin		
1 <sup>ère</sup> G4	Mme Julie Olliver	Valérie Félicité-Zulma	
1 <sup>ère</sup> G5	M. Hadrien Courtemanche	Mme Baron	
1 <sup>ère</sup> G6	M. François Souvay		
1 <sup>ère</sup> G7	Mme Sandrine Theillay		
1 <sup>ère</sup> STMG 1	Mme Graziella Boesel		
1 <sup>ère</sup> STMG 2	M. José Inacio Da Silva José	Valório Fálicitá Zulus	Mme Adam
1 <sup>ère</sup> STMG 3	M. Mme Le Nouvel	Valérie Félicité-Zulma	
1 <sup>ère</sup> STMG 4 1 <sup>ère</sup> STI2D 1	Mme Hanane Taibi M. Hédelin Patrick		
1 <sup>ère</sup> STI2D 1	M. Cédric Mauranges		
1 STI2D 2 1ère STI2D 3	M. Olivier Lebreuil		
1 3112D3	M. Mohammed Darif		
1 <sup>ère</sup> MELEC	M. Mohammed Naïm Mme Charlène Pirrus	Adrienne Cossu	
1 <sup>ère</sup> TRPM	M. Florent Modolo		
TG1	Mme Broutin Chantal	Mme Baron	
TG2	Mme Fanny Monnier M. Yoann Lefevre		
TG3	M. Pierre Mattern M. Stéphane Vieillard	Adrienne Cossu	
T G 4	M. David Dufour Mme Karin Gauthier		
T G 5	Mme Agathe Laurent Mme Laetita Le Pavec		
TG6	Mme Florence Tisserand M. Gilles Pérot		
T G7	M. Baptiste Girardeau M. Benoît Delafosse	V 17 + 575 57 5 1	
T STMG 1	Mme Gaëlle Guionneau	Valérie Félicité-Zulma	Mme Subijus
T STMG 2	M. Ivan Cointepas M. WilfridMissinhoun  Mme Anabelle Poux Mme Marie-Christine Fernandez		Willie Subijus
T STMG 3 T STMG 4	Mme Anabelle Poux Mme Marie-Christine Fernandez  Mme V. Touchard Mme Patricia Bastat		
T STI2D 1	Mme Gaëlle Cailleaux M. Elias Bouzerda		
T STI2D 2	M. Baptiste Joncheray Mme Sarah Simon		
T STI2D 3	M. Nicolas Lebaigue M. Fabrice Nonnenmacher		
T EDPI	M. Patrick Herpin Mme Christine Fantaisie	Adrienne Cossu	
T MELEC	M. Thierry Salis Mme Marie-Christine Timinello		
T TRPM	M. Christophe Bagnarosa M.Abdellah Fakir		
CG1A	M. Roger Francis		
CG2A	Mme Guidez Brigitte		
CG1B	M. Kabab Mohamed	Valérie Félicité-Zulma	Mme Adam
CG2B	Mme Claque Delphine		
SIO 1	Mme Gomes Lila		
SIO 2	M. Palmier Pascal		
CPI 1	M. Lebas Frank M. Marlet David		
CPI 2 CPRP 1	M. Cheziere Denis	Adrienne Cossu	
CPRP 1	M. Perron Pascal		
EL1AP	M. Bourillon Christophe		Mme Goubert
EL2AP	M. Bourillon Christophe	Valérie Félicité-Zulma	
ELT 1	M.Galvez Walter	A.J.: 0	
ELT 2	M. Houget Luc	Adrienne Cossu	
DCG 1	Mme Molina Mireille / Mme Vanhille Martine		
DCG 2	M. Lematayer		Mme Glénisson
DCG 3	M. Royer Jean-Charles		
CPGE PTSI	M. Gabory Didier	Mme Baron	
	NA A. Africa Nicolog		
CPGE PT	M. Audfray Nicolas		Mme Goubert
CPGE TSI 1 CPGE TSI 2	M. Milhaud Nicolas  M. Milhaud Nicolas  Mme Moreau Marjorie		Mme Goubert



# DEMANDE D'EFFECTUER DES HEURES DANS LE CADRE DU PROTOCOLE DE REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE

		Professeur(e) à	remplacer	
Nom	:			
Prénom	:			
Discipline	:			
Motif de l'abser	nce :			
		Remplacement	t proposé	
Date du remplacement	Classe concernée	Discipline	Nombre d'heures remplacées	Remplacement assuré par :
Date de la d	demande :		Signature :	
		Avis et dé	rision	
		71110 01 40	0.0.0.1	
Avis Proviseure	adjointe ou D.D.F.P.T	·.		
F	avorable	De	éfavorable	
Dániaina du Cha	.f. d/átabliana magnet .		Signatuı	re
Decision du Che	ef d'établissement :			
A	ccord	Ro	efus	
			Signatu	ure

Document à remettre au Secrétariat de Direction pour décision de Madame le Proviseur avant le début du remplacement et après avis d'une Proviseure adjointe ou du DDFPT.



### DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE

NOM : [ PRENOM : [			] ,		
Fonction : [					
Sollicite une aut	corisation d'ab	sence le(s):			
ORGANISATIO	N DU REMPLA	ACEMENT ( à	compléter impérati	vement):	
	Cours à re	mplacer	Reporté	le	
Classe	Date	Heure	Date	heure	Salle
Date :			Signature :		
	Proviseure Adj	ointe	Favora	ble - Défavora	ble
ou	D.D.F.P.T.		Motif:		
Orléans, le			Signatu	ire	
Autorisation	Accord	lée	Orléans	s, le	
	Refusé	e	le Prov	seur	
			V. BAR	ON	





#### **MODIFICATION TEMPORAIRE D'EMPLOI DU TEMPS**

Formulaire à envoyer au Proviseur adjoint 48 heures avant la date du changement sollicité

à l'absence d'un	professeur précis			REPORT	DE COLIRS	
ROFESSEUR	CLASSE	DATE	HEURE	DATE HI		
	Date et signatur	е				
SION DU PROV	ISEUR ADJOINT					
$\Box_{AC}$	CORD					
□ <sub>RE</sub>	EFUS					



### REGULARISATION D'ABSENCE

NOM :   PRENOM :			]			
Fonction :						
Sollicite une ré		absence le(s):				
Motif de l'abse	nce:[		ompléter impérat	•		
	Cours à remplacer		Reporté le			
Classe	Date	Heure	Date	heure	Salle	
Date :			Signature			
Avis Proviseure Adjointe		Favora	able - Défavora	ble		
Ou	ou D.D.F.P.T.		Motif:			
Orléans, le			Signat	ure		
Autorisation	Accord	lée	Orléar	ns, le		
	Refusée		le Prov	/iseur		
			V RAI	PON		



Je soussigné(e):

Date:

BENJAMIN FRANKLIN



# DEMANDE D'AUTORISATION D'EFFECTUER DES H.S.E

Lycée polyvalent Benjamin Franklin	Professeur(e) de (d	iscipline) :		
Le Proviseur	Demande d'autorisation d'effectuer des H.S.E			
Dossier suivi par	. • De	scriptif succinct du p	projet ou de l'activité	
Mina FAVINI				
T 02 38 79 10 11 F 02 38 79 10 00 ce.04500511 @ac-orleans-tours.fr				
21 bis rue Eugène Vignat 45010 Orléans Cedex 1	Liste des élèves et/ou classe concernée			
	Nombre d'heures den	nandées :		
	Date de début :		Date de fin :	
	Date :		Signature :	
	Autorisation préalable	e Proviseure adjointe	ou D.D.F.P.T.	
	Accord□		Refus□	
	Motif en cas de refus	éventuel :		
	Nom :		Signature :	
	Date :			
	Je soussignée Valérie	e BARON, Proviseur	, autorise	
	Mme, M. :			
	A effectuer	H.S.E		
miam'				

Signature:



#### DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE DE CUMUL D'ACTIVITES 2022-2023

ETABLISSEMENT:			
NOM, Prénom :			
GRADE :			
Quotité de service :	☐ Temps complet	☐ Temps partiel (Quot	ité :)
➤ Sollicite l'autorisation	d'exercer une activ	ité secondaire selon les modali	tés suivantes :
□ Nature de l'activité se	condaire :		
□ Période d'exercice : d	u	au	
□ Périodicité :	heures	<ul><li>□ hebdomadaires</li><li>□ mensuelles</li><li>□ annuelles</li></ul>	
□ Rémunération :	euros	□ par heure □ par semaine □ par mois	
Nom de l'employeur :			
□ Adresse :			
Exercez-vous d'autres	activités secondaires	s dans d'autres établissements	□ oui □ non
Si oui, lesquels :			
Fait à		le	Signature :
		IEF D'ETABLISSEMENT RIEUR HIERARCHIQUE :	
☐ autorisation accordé	e pour l'année scola	ire :	
☐ autorisation refusée Motif			
Fait à		le Signature (identité, gra	de et fonctions)



# **Demande d'autorisation SORTIE ÉDUCATIVE**

# OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE (SANS NUITÉE) Textes: B.O. Encart du B.O. n°30 du 25/08/2011 / Circulaire n°2011-117 du 03/08/2011

Merci de saisir les informations demandées dans les zones grisées.

Nom du professeur organisateur : Telephone :				
Date de la sortie :	eu de la sortie			
Élèves	Modalités			
Classe:	Heure et lieu de RDV pour le départ :			
Effectif de la classe :	Moyen de transport :			
Nombre d'élèves participant à la sortie :	Mode de restauration :			
	Heure prévue de reprise des cours :			
Encadrement	Financement			
Enseignants accompagnateurs :	Coût par élève :			
Autres – Noms et fonctions :	(à détailler si nécessaire) :			
/ tuli of the training is	Part à la charge des familles *:			
	Tartara charge des farmilles .			
Objectifs pédagogiques et éducatifs :				
Objectins pedagogiques et eddeatins.				
* En cas de participation financière des familles,	, le Conseil d'Administration doit être au préalable consulté.			
* En cas de participation financière des familles,				
RAPPELS - le professeur organisateur de la	a sortie s'engage à :			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance)			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève par	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la</li> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir</li> </ul>	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève par	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la <ul> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève par individuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une</li> </ul> </li> </ul>	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement re sortie scolaire obligatoire)			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la <ul> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève par individuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une</li> </ul> </li> </ul>	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la <ul> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une</li> <li>prévenir suffisamment tôt les pre</li> </ul> </li> </ul>	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement re sortie scolaire obligatoire)			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la <ul> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une</li> <li>prévenir suffisamment tôt les préélèves.</li> </ul> </li> </ul>	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la <ul> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une</li> <li>prévenir suffisamment tôt les pre</li> </ul> </li> </ul>	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prélèves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
<ul> <li>RAPPELS - le professeur organisateur de la <ul> <li>informer les familles des élèves</li> <li>s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une</li> <li>prévenir suffisamment tôt les préélèves.</li> </ul> </li> </ul>	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prélèves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prélèves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée  Motif :	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT El  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée  Motif :	par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée  Motif :	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée  Motif :	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée  Motif :	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT EI  □ Sortie autorisée □ Sortie refusée  Motif :	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			
RAPPELS - le professeur organisateur de la  • informer les familles des élèves  • s'assurer que chaque élève partindividuelle accidents (obligatoir recommandée dans le cas d'une  • prévenir suffisamment tôt les prédièves.  DÉCISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT El  Sortie autorisée Sortie refusée  Motif :	a sortie s'engage à : par écrit (carnet de correspondance) ticipant dispose d'une assurance responsabilité civile et re pour les sorties à caractère facultatif et fortement e sortie scolaire obligatoire) ofesseurs de la classe concernés par l'absence des			

Diffusion par le secrétariat élèves : Intéressé(e) - CPE du niveau - Accueil - Secrétariat élèves

#### Décret 2010-676 du 21 iuin 2010 **Etablissement:** Nature de l'abonnement souscrit auprès du transporteur : (Cocher la case correspondante) Prénom: Nom: ☐ Carte ou abonnement annuel Code administration: ☐ Carte ou abonnement mensuel ou hebdomadaire Numéro de Sécurité Sociale : Grade: Coût de l'abonnement : ...... (Prix public du transporteur) Je déclare que : Questionnaire à remplir par l'agent mon transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail n'est pas Domicile habituel: assuré par l'administration ; je ne suis pas logé par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de Numéro et rue : je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail ou d'indemnités représentatives de Commune: frais pour les déplacements domicile-travail Code Postal: Bureau Distributeur: Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et je m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait Lieu de travail : NB: en présence de plusieurs lieux de travail, remplir autant de formulaires que de lieux de travail intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de susceptibles d'ouvrir droit à prise en charge partielle (Ne concerne pas les enseignants TZR) transports utilisés. Numéro et rue : Fait à , le Commune: Signature de l'agent : Signature du chef d'établissement ou de service Code Postal: Bureau Distributeur: Arrêt, station ou gare desservant : Votre domicile: Cadre réservé à l'administration Votre lieu de travail : Modalité de la prise en charge partielle ; Versement direct à l'agent, montant mensuel : € (Montant maxi: 86.16€) Moyens de transport utilisés (nature et identité du transporteur) Signature et Cachet de l'employeur : 2-

Demande de prise en charge partielle des titres de transport afférents aux trajets « domicile-travail »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer votre prise en charge financière. Les destinataires des données sont les services de gestion de personnel du rectorat d'Orléans Tours. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à rectorat d'Orléans Tours, division des personnels (DPAE ou DPE)- 21 rue saint Etienne, 45000 Orléans. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



DPAE - DPE

#### EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 – article 34 – 7<sup>ème</sup> alinéa Décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2012-224 du 16 février 2012

Je soussigné(e),				
	PRENOM			
1	ATION SYNDICALE * (compétence du Recte			
	TON SPECIALE D'ABSENCE ORGANISEE la académique des services de l'Education nation	1		
	syndicale non représentée au conseil commu de 10 jours dans l'année)	nn de la fonction publique (1) *		
- 13.2 – représentation syndicale représentée au conseil commun de la fonction publique (1) * (dans la limite de 20 jours dans l'année)				
(convocation obligatoire p	oour toute réunion)	3		
Pour le motif suivant :	ION SPECIALE D'ABSENCE SUR CREDIT I  pour toute réunion)			
à, le				
×	Signature			
* Cocher les cases correspondantes	là			
<ol> <li>Représentations syndicales représes SOLIDAIRES, CFTC, CGC et les</li> </ol>	ntées au conseil commun de la fonction publi syndicats nationaux qui leur sont affiliés. E-CGC FP, STC, UNSA, SGEN-CFDT, UDAS C-FP-FO			
AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	DECISION DU DASEN	DECISION DPE - DPAE		
	□ Accord	□ Accord		
	☐ REFUS MOTIVE	☐ REFUS MOTIVE		
Date et signature :	Date et signature :	Date et signature :		
AVIS DEFAVORABLE MOTIVE	g at e	Pour le Recteur et par délégation Pour le Secrétaire Général Le Chef de Division		
Destinataires : Intéressé(e) (rose) Etab	lissement (rose) Rectorat/ DASEN (bleu)			